

Impact de la crise sur les comptes annuels 2009

Contribution de l'Expert-comptable
dans son rôle d'accompagnement



Constats

- Les comptes annuels 2009 seront présentés aux tiers au plus tard **en mai 2010**.

- Les tiers découvriront les résultats de l'exercice 2009, la crise financière ayant fortement impacté les chiffres d'affaires, les marges et les résultats.



Objectifs

- **Eviter la perte de confiance des tiers envers l'entreprise.**
- **Eclairer les lecteurs des comptes 2009 sur l'impact de la crise.**
- **Réduire les risques de suppression des concours bancaires** sur la seule prise de connaissance des comptes 2009.
- **Eviter la dégradation des cotations** (Banque de France, assurance crédit...)

Modalités

- Donner une information écrite dans l'annexe comptable pour expliquer les résultats 2009 et mesurer l'impact de la crise.
- Donner des perspectives pour 2010 et mettre en place des outils de suivi.
- Présenter les comptes 2009 et les perspectives aux partenaires bancaires.



Action 1

Dans l'annexe des comptes annuels figure la note n° 3
«**circonstances qui empêchent de comparer d'un exercice à l'autre** »
(Art. R 123 196 3^e du Code de Commerce).

■ Faire figurer dans cette note, une rubrique spécifique dans l'esprit même de l'annexe, avec des commentaires du bilan et du compte de résultat.

*Cette mention sera **ponctuelle** puisque liée à la crise et **facultative**, ayant comme objectif d'être **un atout** pour l'entreprise.*

Contenu de l'annexe

- Le titre de cette rubrique particulière pourrait être :
« Impact de la crise sur les comptes annuels 2009 »
avec une estimation du montant des pertes conjoncturelles incluses dans le résultat de l'année et la mention des actions mises en œuvre.



Réponse des entreprises à la crise

A la violence de la crise, les entreprises ont répondu de deux façons :

- la recherche d'un nouveau chiffre d'affaires en remplacement de celui perdu,
- la réduction des coûts.



Perte du chiffre d'affaires et des marges

■ les TPE et les PME sont à la recherche d'un chiffre d'affaires de substitution : les délais de réponse peuvent être longs, au point que les effets ne se fassent sentir qu'en 2010.

De nombreuses TPE / PME risquent d'être dans ce cas, car beaucoup d'entre elles ont d'abord pensé à des solutions financières comme la restructuration de leur dette, avec des étalements à travers la saisine du médiateur du crédit et de la CCSF, avant de s'attaquer à la réduction des coûts.

La réduction de coûts pour pallier la perte de marge

■ Les TPE / PME conserveront dans leurs comptes annuels 2009 les coûts engagés antérieurement à la restructuration, mais aussi les coûts exceptionnels d'adaptation, de fin de contrat...

↳ Mention spécifique dans l'annexe des charges 2009 non récurrentes et des coûts exceptionnels d'adaptation.



Annexe des Comptes annuels 2009

Modèle Note n° 3



Impact de la crise sur les comptes annuels 2009

■ Les comptes annuels 2009 de notre entreprise font ressortir :

- un chiffre d'affaires 2009 de ... euros, en recul de x% par rapport à 2008
- une perte de ... euros, rapport à un résultat 2008 de ...

■ Ces chiffres doivent être appréciés en tenant compte des éléments suivants :

1. baisse du CA 2009 et perte de marge
2. mesures prises en 2009 pour réduire les coûts
3. incidence sur le résultat 2009 de la baisse du CA et des mesures mises en œuvre
4. commentaires et enjeux sur l'exercice 2010.

1. Baisse du CA 2009 et perte de marge

L'impact de la crise sur notre CA en 2009 peut être estimé à environ...%.

Commentaires possibles :

- Le CA de substitution que nous avons pu développer sur 2009 notamment au moyen des actions suivantes nous a permis de compenser partiellement cette perte de CA.

à développer :

- La perte de CA se situe sur les premiers mois de l'année 2009, et nous avons constaté depuis un redressement de notre activité puisque nous avons retrouvé au cours du dernier trimestre 2009 un niveau de CA comparable à celui de l'année 2008.
- Ce redressement s'est confirmé sur les premiers mois de 2010. Cette situation a entraîné pour notre société en 2009 une baisse de marge que nous estimons à ... K€.

2. Mesures prises en 2009 pour réduire les coûts

Notre entreprise a mis en place en 2009 les mesures de restructuration suivantes :

- au niveau des charges de personnel
- au niveau des autres achats et charges externes.

Ces mesures se sont étalées tout au cours de l'année et n'ont donc pas pu produire leurs effets pleins sur l'année 2009. Les montants restés en charges d'exploitation dans les comptes 2009 et qui n'existent plus à ce jour sont de K€.

Par ailleurs, la mise en place de ces mesures a entraîné des coûts exceptionnels qui sont inclus dans nos comptes 2009 d'un montant global de K€ (*indemnités de licenciement, coûts de rupture de contrats, honoraires, ...*)

3. Incidence sur le résultat de la baisse de CA et des mesures mises en oeuvre

- Le cumul de la perte de marge estimée et des montants restés dans nos charges 2009 au titre des mesures prises en cours d'année a eu une incidence négative sur notre résultat 2009 estimé à K€.
- Le cumul de la perte de marge estimée et des montants restés dans nos charges 2009 au titre des mesures prises en cours d'année ont eu une incidence négative sur notre résultat 2009 estimé à K€.

4. Commentaires et enjeux sur l'exercice 2010

4.1 Chiffre d'affaires

Les actions commerciales engagées en 2009 devraient nous permettre de retrouver en 2010 le niveau de CA de 2008 et autres objectifs.

4.2 Mesures de réduction des coûts

Notre société a mis en place fin 2009 des mesures de restructuration qui n'ont été effectives que début 2010 compte tenu des délais de procédures nécessaires.

Ces mesures nous permettent de réaliser sur 2010 une réduction attendue de charges de ... K€.

Action 2

- Etablissement du compte de résultat prévisionnel 2010 et analyse du point mort.
- Tableau de bord mensuel / trimestriel à mettre en place avec les chiffres significatifs spécifiques à l'activité et à l'entreprise.
- Prévisions de trésorerie
- Situations intercalaires qui viendront conforter le prévisionnel.

Remarque : documents à préparer en collaboration étroite et directe avec le chef d'entreprise.

Action 3 – Rendez-vous banques / entreprises / expert-comptable

- Présentation des résultats 2009
- Commentaires sur les décisions prises
- Présentation des perspectives 2010
- Outils de suivi mis en place dans l'entreprise